

FLASH INFO SÉCU



PRADO : un recul de la CNAM, une victoire pour la CGT !

La CNAM a annoncé l'été dernier son choix de réorienter le service PRADO avec à terme un désengagement de l'Assurance Maladie du dispositif.

La CGT n'a cessé de dénoncer ce désengagement volontaire qui présente un réel risque de dégradation voire de suppression du service aux assurés et accentuerait les inégalités d'accès aux droits et aux soins, tout en mettant dans l'incertitude professionnelle les 800 collègues investis dans le dispositif au mépris de leur expertise, savoir-faire et passion pour leur métier.

La FNPOS CGT et ses syndicats se sont fortement mobilisés depuis plus de 10 mois sur le sujet avec les Conseillers Assurance Maladie partout en France. Les différentes actions entreprises : webinaires (9 au total), communiqué de presse fédéral, déclarations coordonnées en CSE, interventions aux Conseils, interpellations des élus, etc ont payé. La CNAM sous pression a reculé concernant la sortie totale de PRADO et, dans le cadre de la réorientation du dispositif sur les patients fragiles, les éventuelles mobilités de collègues CAM feront l'objet d'un mécanisme de compensation de leur prime d'itinérance.

Nous resterons néanmoins vigilants sur la mise en œuvre locale de ces orientations et continuerons d'accompagner les CAM, comme tous les autres métiers de l'Institution, dans leurs revendications concernant la reconnaissance de leurs emplois, leurs conditions de travail et leurs salaires, pour une Sécurité Sociale au plus près des besoins des assurés avec les moyens nécessaires pour accomplir ses missions.

Ne restez pas seul, rejoignez la CGT !

S'informer →



la
CGT

sécurité sociale
organismes sociaux